Beaunoir
F-C.19247,1.
Case
FRC
14298

LE ROYALISTE

OU

LETTRES

D'UN FRANÇAIS RÉFUGIÉ SUR LES BORDS DU RHIN.

de Beaunoir.

NEUWIED.

1791.

THE NEWBERRY LIBRARY

PREMIERE LETTRE.

AUX IMPARTIAUX.

Je ne ſuis ni ariſtocrate ni démocrate, je ſuis Français. J'adore mon Roi parce qu'il eſt bon; j'aime ma nation parce qu'elle eſt eſtimable. J'ai gémi ving: ans ſur les inconſéquences de la Cour; le deſpotiſme tyrannique des miniſtres; l'arrogance de la nobleſſe: l'indécente opulence du clergé; la hauteur, les injuſtices, les prévarications des parlemens; les exactions, les brigandages des financiers; la foibleſſe, la baſſeſſe & la miſere des peuples; jugez avec quel plaiſir j'ai vu ſe lever ſur la France l'aurore d'un jour plus pur; avec quel enthouſiaſme j'ai applaudi à l'aſſemblée nationale, lorſqu'elle a oſé porter le flambeau de la vérité autour du trône, & briſer la barriere qui ſéparait le Roi & le peuple; je l'ai bénie quand elle a prononcé la reſponſabilité des miniſtres; qu'elle a rabaiſſé l'arrogance

de la nobleſſe; qu'elle a rappellé le clergé à ſa pureté primitive en lui faiſant regorger ces tréſors arrachés pendant douze ſiecles au fanatiſme. & à l'imbécillité de nos ancêtres. Je lui ai applaudi quand elle a placé dans le temple de la juſtice des juges modeſtes ſur les trônes de mille tyrans injuſtes & ſuperbes; quand elle a arraché aux vautours de la finance, ces griffes dont ils déchiroient le peuple; enfin j'ai verſé autant de larmes de joie à la fédération du 14 juillet 1790, que j'en avois répandu de douleur & de honte ſur les journées du 14 juillet, du 6 octobre 1789, & ſur ce décret impolitique, injuſte, odieux, qui prononce l'extinction de la nobleſſe françaiſe. Depuis ce décret je n'entends parler que de crimes de leſe-nation & de projet de contre-révolution. Les uns les mépriſent comme des contes de revenans inventés par la peur; les autres plus fins veulent que ces bruits ſoient accrédités par la politique même des conſtitutionnaires pour maintenir le peuple dans une inquiétude armée, & ne point laiſſer refroidir ſon zele pour la liberté. Les impartiaux ſe demandent: la révolution eſt-

elle poſſible? Oui, Meſſieurs, car c'eſt pour vous ſeuls que j'écris, elle eſt poſſible; je dis plus; elle ſe fera, elle réuſſira, & je vais vous le prouver.

Un grand homme a dit, *le paſſé commande l'avenir*; c'eſt donc par le paſſé que nous devons juger des événemens que nous cache l'avenir; le philoſophe perce ſon obſcurité par les rapprochemens. Je vais m'armer de ce fil pour pénétrer dans le labyrinthe des probabilités. Je ne me perdrai pas dans l'antiquité des ſiecles, ni dans les faſtes des nations étrangeres, je vais ouvrir l'hiſtoire de France; je vais interroger des ombres dont les tombeaux ſont à peine fermés, les ombres de ces fameux chefs de la ligue, qui devoient tondre *Henri III*, repouſſer le *Navarrois* dans les montagnes du Béarn, déraciner la tige des *Bourbons*, & placer ſur le trône françois la maiſon de *Lorraine*: tranſportons nous donc un moment à l'année 1590 (il y a tout juſte 200 ans.) *Henri III* dormoit ſur le trône autour duquel veilloient les *Guiſes* & le roi de *Navarre*. Les princes *Lorrains*, les évêques, la nobleſſe s'aſſemblent à Peronne; la ſainte

ligue y eſt ſignée. Elle s'empare des places fortes; les recettes du Roi ſont enlevées; on ſe pourvoit d'armes; on fait des magaſins; on forme des *milices nationales*, des *gardes bourgeoiſes*; le noble, le prêtre, l'artiſan, ſont ſoldats ſous le même drapeau; la France n'offre plus qu'un vaſte camp. Toutes les provinces levent à la fois l'étendart de la rebellion; la France s'ébranle juſqu'en ſes fondemens; tous les ordres de l'Etat ſe diſpoſent à une révolution prochaine. Voici ce qu'écrit de Thou. „ On „ ſe prépare à exécuter les plans dreſſés „ depuis long-tems : ils conſiſtoient à „ s'emparer de la Baſtille, de l'Arſenal... „ Ces choſes achevées les ligueurs ne bornoient plus leurs eſpérances; ils arrêtoient le Roi, le gardoient en priſon, „ lui défendoient de ſe mêler du gouvernement, créoient des corps pour rendre „ la juſtice, & un conſeil pour gouverner l'Etat. Paris ne connut bientôt plus „ de loix, la Bourgeoiſie étoit enregimentée, elle éliſoit ſes capitaines, & ſe „ formoit par de fréquens exercices „ au maniement des armes. Le peuple „ avoit ſes bannieres, des places d'aſſem-

„ blées fixes, des mots de ralliement : il
„ ne falloit qu'un coup de tambour
„ pour mettre ſous les armes une multi-
„ tude de ſoldats, peu aguerris à la véri-
„ té, mais redoutables par leur nombre. „
Henri III, Roi ſans caractere & ſans énergie, opprimoit ſes ſujets pour enrichir ſes mignons, & ſes mignons par leur luxe, leur orgueil & leur inſolence, finiſſoient d'aigrir les Français foulés par des impôts exceſſifs. Un Pape, né dans une écurie, ſorti de la fange, monte ſur la chaire de S. Pierre par un tour de bateleur, excommunie les rois de France & de Navarre, les déclare *génération bâtarde de la maiſon de Bourbon.* Un autre ſcélérat placé ſur le trône d'Eſpagne, nommé par l'Europe le *démon du midi*, appuie les foudres du Vatican, des lances eſpagnoles. Les Etats s'aſſemblent à Blois : le foible *Henri* y fait aſſaſſiner le duc de *Guiſe*; à cette nouvelle les Pariſiens couvrent de boue, mutilent les ſtatues de *Henri III*, ſes armes & ſes écuſſons ſont foulés aux pieds; on briſe ſes ſceaux. A Toulouſe ſon effigie eſt pendue à un gibet, & traînée enſuite dans les rues. La *Sor-*

bonne le déclare déchu de la royauté; chaque ſujet, ſur la foi de ſes prêtres, ſe croit libre, & aſpire à l'honneur de lui percer le ſein. Un moine obtient cette glorieuſe préference, & le poignarde à S. Cloud.

Voilà la ſainte ligue triomphante! voilà la révolution religieuſe opérée! depuis la Dordogne juſqu'à la Meuſe, la France eſt en armes; la nobleſſe, les parlemens, les prêtres, le peuple ferment à *Henri IV* les barrieres du trône. Rome l'excommunie, l'Eſpagne le combat; il eſt ſans places, ſans argent, ſans troupes; il n'a autour de lui qu'une poignée de braves ſerviteurs, & cette poignée lui ſuffit pour renverſer la ligue, conquérir ſon royaume & ſoumettre un peuple armé par le fanatiſme de religion, plus puiſſant mille fois que celui de la liberté.

Telle étoit en 1590 la poſition du vengeur du trône français. Voyons quelle eſt celle de *Louis XVI* en 1790...

De grands abus produiſent de grandes injuſtices; les injuſtices produiſent le murmure, & le murmure eſt l'avant coureur des révolutions. Les dernieres pages du

regne de *Louis XV* ſont écrites avec les larmes de la nation. Le mépris de la religion, des loix, des mœurs, des propriétés, de la liberté des citoyens, étoit porté à ſon comble; les rênes de l'empire étoient entre les mains d'une proſtituée & de deux ſcélérats. *Louis XV* s'enivroit & s'endormoit au bruit des plaintes de ſon peuple; la ſuite d'une débauche le plonge dans la nuit du tombeau, la France pouſſe un cri de joie, & l'eſpérance renaît. *Louis XVI* monte ſur le trône; il y monte avec un cœur pur, & le deſir d'être juſte. Il eſt ſans lumieres, ſans expérience, mais il appelle à ſon ſecours la vieilleſſe & les talens; il s'entoure de vertus. *Maurepas*, *Turgot*, *Malesherbes* ſont ſes premiers miniſtres; il leur dit: *Je ne ſais rien, mon éducation a été négligée; mais je veux rendre mon peuple heureux; aidez-moi, ne m'abandonnez pas, & je vous ſoutiendrai.* Ses vœux ne ſont point trompés; *Maurepas* rend à Thémis ſes tribunaux; *Malesherbes* briſe les fers du deſpotiſme, il ouvre les cachots dans leſquels un *La Vrilliere*, le plus ſcélérat des miniſtres, entaſſoit depuis dix ans ſes malheureuſes victimes. *Turgot*

porte le flambeau de la vérité dans les ténebres de la finance; sa main pure & sévere en souleve le voile, il voit avec effroi la profondeur de l'abyme que les *Terray*, les *Laverdy* ont creusé sous le trône; il se garde bien de décourager la nation, en lui annonçant le danger de sa plaie; il ne s'occupe qu'à en arrêter les progrès; certain que le tems seul la refermera. Sur le trône est assise une jeune princesse idole de la France, & maîtresse de son époux. Les premiers jours de son empire sont marqués par des bienfaits, dont la beauté, ses graces augmentent encore le prix. Partout où paroissent ces deux augustes époux, ils reçoivent les bénédictions du peuple, partout les cœurs volent au-devant d'eux. Tels furent les premiers jours du regne de Louis XVI. Hélas! ils ont moins duré que la fleur la plus passagere.

Les courtisans, ces monstres affreux que l'enfer vomit autour des trônes pour le malheur des peuples, voyent avec terreur que leur regne est fini, s'ils laissent la vertu dans le conseil du Roi. Le cœur du Prince est incorruptible, mais il a un

endroit foible ; il aime avec idolâtrie son épouse & ses freres ; ils deviennent aussitôt les instrumens de leur perfidie ; ils étudient le caractere de la Reine, de *Monsieur* & du comte d'*Artois* ; ils y trouvent le germe des foiblesses, qui sous leurs mains habiles va bientôt développer les vices & les crimes. La Reine est légere, inconséquente ; on l'entoure des *Polignac* & des *Vaudreuil*. L'Europe entiere connoit ses fautes ; *Monsieur* est avare & intéressé ; les plus beaux domaines de la couronne passent dans ses mains ; il envie tout, il achete tout ; le Roi paye tout. Le comte d'*Artois* aime le plaisir & la dépense ; on le plonge dans tous les excès du libertinage, & le duc d'*Orléans* lui escroque 80 millions. Les trésors du Roi, les biens de la nation sont à la merci de la Reine, de *Monsieur*, du comte d'*Artois* ; ils y puisent à l'envi dans le tonneau des Danaïdes. La vertu les gêne autour du trône ; elle en est écartée ; bannie, exilée, (*empoisonnée.*) Les *Fleury*, les *Clugny*, les *Calonne* succedent aux *Taboureau* & aux *Turgot*. Un *Amelot*, un *Breteuil* remplacent *Malesherbes*, & *Vergennes* saisit les rênes de l'Etat qui échap-

pent aux mains mourantes de *Maurepas* ; enfin la chûte du trône réveille le Roi de sa léthargie. *Vergennes* meurt; un prêtre audacieux prend le timon de l'Etat, & la monarchie françaiſe s'écroule. Le Roi pour arrêter ces ruines, appelle autour de lui les notables de ſon royaume. Les trois ſcélérats ſont chaſſés; l'un tranche lui-même ſes jours; l'autre va cacher ſa honte ſous la pourpre romaine; le troiſieme fuit ſur les bords de la Tamiſe, & va livrer à *Pitt* le ſecret de la plaie incurable qu'il a faite à ſa patrie. Dans ce moment reparoît le charlatan genevois, naguere convaincu d'ignorance, chaſſé & baffoué; il remonte hardiment ſur ſes treteaux, préſente au Roi le tableau effrayant de ſa ſituation, ſéduit la nation par l'énumération même de ſes maux, & par l'impudence avec laquelle il lui annonce qu'il poſſede ſeul la divine drogue qui les guérira tous. Le peuple hébété lui donne toute ſa confiance, le Prince déſeſpéré lui abandonne tout pouvoir. Les notables effrayés ſe retirent en demandant les Etats-généraux ; le Roi les convoque : ils s'aſſemblent.

Quel étoit le but de *Louis XVI* en

assemblant les Etats-généraux? de sauver la gloire de la nation, en trouvant les moyens de faire honneur à ses engagemens; de faire honneur à ses engagemens sans surcharger le peuple.

Trop long-tems des ministres despotes, régens d'un Roi fainéant, qui ne vouloient, qui ne faisoient que le mal, s'étoient environnés du silence & de la nuit du crime; ils avoient attaché le bandeau sur les yeux du peuple, & malheur au philosophe qui portoit la main sur ce bandeau, & essayoit de le soulever! Les cachots de la bastille s'ouvroient pour lui, & sa voix s'étouffoit sous l'épaisseur de ses voûtes.

Louis XVI ne vouloit plus avoir de secret pour son peuple; il se sentit assez vertueux pour lui faire l'aveu sublime de ses foiblesses, des fautes de son épouse, des crimes de ses ministres; il appella son peuple pour les réparer. *Turgot* lui avoit inspiré cette noble confiance; ce ministre philosophe dont le cœur & la main étoient purs, osa le premier faire dire à son Roi la vérité à son peuple, il osa le premier lui faire substituer dans ses édits la raison, à cette formule absurde & barbare, *car telle est notre*

volonté. *Turgot* étoit trop franc pour tromper la nation, mais il étoit trop prudent pour la décourager en lui montrant toute la profondeur de sa plaie. Un ministre vertueux n'approche jamais du trône qu'occupe un tyran, il ne reste qu'un jour près de celui sur lequel végete un prince foible, c'est ce qui arriva à *Turgot*. Sa vertu, sa franchise plaisoient au Roi, mais au Roi seul; il ne tint qu'un instant le sceptre de la finance. Un charlatan étranger, hardi, impudent, osa mentir au Roi, au peuple français, & présentant un compte faux, endormit la nation, lui fit accroire que sa blessure n'étoit qu'une simple écorchure que sa poudre alloit guérir dans un instant. Son funeste palliatif ne fit qu'augmenter le mal, & l'abcès est enfin crevé.

Que devoient donc faire les Etats généraux.

1. Prendre une connoissance parfaite de la dette française.

2. Rechercher la cause de cette dette & sa progression.

3. Distinguer dans cette masse immense la dette légitime qui devenoit la dette nationale, la dette d'honneur, d'avec celle que

le crime avoit fait contracter à la nobleſſe, qui reſtoit la dette royale.

4. Séparer la dette nationale d'avec la dette royale.

5. Annoncer la dette nationale ſacrée, & la mettre ſous la garde de la nation.

6. Annuller la dette royale.

7. Trouver un moyen grand, noble, généreux, digne du peuple français pour liquider la dette nationale.

8. Etablir les beſoins de l'Etat.

9. Rétablir ſur une baſe invariable un équilibre parfait entre la dépenſe & la recette.

10. Diminuer les abus dans la dépenſe.

11. Augmenter les revenus de l'Etat par une perception mieux entendue, par une impoſition plus égale & plus générale.

12. Demander au riche & ſoulager le peuple. Ne point perdre de vue dans toutes ces opérations, que la France, quoique riche par ſon propre ſol, l'eſt encore plus par ſon induſtrie; que l'induſtrie eſt la fille de l'aiſance & du luxe, que *le luxe vivifie le ſol qui le fait naître, & brûle celui ſur lequel il eſt tranſporté.*

Vous, dignes citoyens, qui mettant

ſous vos pieds tout eſprit de parti, n'avez qu'un noble but, celui de ſauver votre Prince & l'Etat, écoutez moi : votre cri général eſt économie, retranchement, ſuppreſſion, vous vous trompez. Loin de ſupprimer le luxe, loin de ſupprimer les dépenſes, je vous dis, moi, à vous, au Roi, aux miniſtres, à la nation, favoriſez le luxe, augmentez les dépenſes de la cour; vous, Reine, reprenez ces étoffes d'or & d'argent qui ſe fabriquent à *Lyon*, & couronnez votre tête de diamans; vous, Princes, reprenez nos antiques broderies; vous légiſlateurs, quittez vos fracs & vos chenilles indécentes. La capitale imitera la cour, les provinces ſingeront la capitale, & vous verrez bientôt toutes nos manufactures, tous nos ateliers révivifiés, & le commerce national reprendre ſon antique éclat. Que le comité chargé de la partie des finances faſſe ſeulement une juſte répartition de l'impôt, & que ſa charge ne tombe que ſur ceux qui peuvent la ſupporter. Loin d'appauvrir un grand Etat, le luxe l'enrichit, & plus le Souverain dépenſe, plus le peuple eſt heureux, & le royaume floriſſant.

Et songez bien que le luxe enrichit
Un grand Etat, s'il en perd un petit...
Le pauvre vit des vanités des grands;
Et le travail, gagé par la molleſſe,
S'ouvre à pas lents la route & la richeſſe.
VOLTAIRE.

Français! que l'objet de tes dépenſes ne ſoit pas étranger; ne prends plus chez un peuple voiſin ce que la nature t'offre chez toi, ne tire que de ton propre ſol; n'achete que dans tes manufactures & tes fabriques; exporte, n'importe plus; détruis enfin juſqu'en ſes fondemens le cruel traité de commerce que *Vergennes* te fit ſigner avec l'Anglais, par lequel il livra la France à l'Angleterre.

Oui, Français, vingt années d'une guerre malheureuſe, vos établiſſemens d'outremer ruinés, vos poſſeſſions dans l'Inde enlevées, vos flottes détruites, vos amiraux pris, vos ports comblés, vous feroient moins de tort que votre traité de commerce avec l'Angleterre.

Voyez, depuis cette époque fatale, vos manufactures épuiſées, vos ateliers déſerts, vos fabriques ruinées, la population diminuée, vos ouvriers mendiant leur pain, tandis que les ports d'Angleterre regor-

gent de votre or, & l'Anglais vengé par vous-mêmes des impolitiques secours que vous avez portés aux insurgens.

Eh! Messieurs les députés, avez-vous bien calculé dans le silence du cabinet & la plume à la main, le flux & le reflux de la charge & de l'impôt? Savez-vous que plus le Roi reçoit, plus il donne, plus il dépense, & plus il enrichit. Le souverain, dites moi, peut il seulement dévorer un écu? ce que sa main droite reçoit, sa gauche le distribue. Ainsi, pourvu qu'à la fin de chaque année toutes les charges ayent été payées, & qu'il ne reste pas un sol dans le trésor royal, vous n'avez pas une plainte à faire; car tout ce que la nation a payé, la nation l'a reçu. Rien ne s'est perdu, rien n'est resté dans les mains du Souverain; il a ouvert le réservoir, & à mesure que les bassins supérieurs se sont remplis, ils ont dessué sur les bassins inférieurs; l'eau de la source s'est répandue partout; & retenue, mais non pas arrêtée, par de sages écluses, elle a tout arrosé sans rien inonder.

On m'objectera, peut être, que le souverain reçoit du sujet le plus pauvre & le plus

plus éloigné, & ne donne qu'au courtisan qui l'approche, & qui regorge déjà de ses bienfaits; mais ce que le souverain fait dans sa cour, le prince le fait dans son palais, le duc dans son hôtel, le marquis dans sa terre; aucun d'eux ne peut pas plus manger son or que le Souverain. Ils le font refluer sur tout ce qui les entoure; fournisseur, marchand, artiste, ouvriers, valets, tous repompent cet or, il coule à grands flots de Versailles à Paris, là il se subdivise, & Paris le renvoie à son tour en ramifications infinies aux provinces les plus éloignées en échange de leurs productions.

L'une fournit ses vins, l'autre envoie ses huiles & ses soies, celle-ci ses grains, celle-là ses fruits, une autre les bois qui la couronnent; celle même à qui la nature a refusé un sol producteur, vient étaler dans les superbes magasins de la capitale, les chef d'œuvres de l'art & de l'industrie. Paris devient le dépôt général de tous les ateliers, de toutes les fabriques du royaume, & plus on donne à Versailles, plus on dépense à Paris. L'or & la soie qui couvrent les princes, font filer la chemise de

l'ouvrier lyonnais, & plus la table du Souverain eſt ſurchargée de mets rares, plus le pain du payſan du Haut Poitou & de la Baſſe Bretagne ſe bonifie, & perd de ſa noirceur & de ſon âcreté.

Gardez-vous bien, nouveaux légiſlateurs, de chercher à diminuer les revenus du prince; laiſſez au trône tout ſon éclat, augmentez le même encore s'il eſt poſſible; réparez les bévues de ce *S. Germain* qui ſupprime la Maiſon du Roi, ſans s'informer de ce qu'elle coûte, & qui ne ſait pas même ſi le courſier ſuperbe que monte ce jeune guerrier, ſi le riche habit qui le couvre, lui appartiennent, ou lui ſont fournis par le Roi.

O ! combien de réformateurs ſont de vrais S. Germain !

Je viens de tracer quels étaient les devoirs des Etats-généraux; les ont-ils remplis ? non. Qu'ont-ils fait ?

Ils ont été infideles à leurs commettans, infideles à leur Roi, infideles à la nation.

Que ma plume ſe briſe entre mes doigts avant de tracer une phraſe, une ligne, un

mot, qui puiſſe offenſer un bon, un loyal citoyen, révolter un lecteur honnête, ou réveiller dans aucune ame le deſir ou l'eſpoir de la vengeance. Ma lettre n'eſt point un libelle, c'eſt l'exploſion d'un cœur français doux & ſenſible. Je reſpecte l'aſſemblée nationale; je reſpecte chacun de ſes membres, de tel côté qu'il ſiege, de telle couleur qu'il ſoit. On m'afflige quand on me dit qu'il en eſt pluſieurs qui ont à pleurer ſur les erreurs de leur jeuneſſe; je m'écrie alors :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Honorés de la confiance de la nation, ſans doute ils en ſont dignes, & ſi le feu matériel peut épurer les métaux, celui du patriotiſme a-t il moins de puiſſance ſur des hommes? Loin de moi l'idée affreuſe & barbare d'affliger mon ſemblable ! la plume comme l'épée n'eſt utile ou dangereuſe que dans la main qui s'en ſaiſit. Un fer dans celle de *Bayard*, & de la *Fayette* eſt le ſoutien de la France; dans celle de *Ravaillac* & du *D...* elle en eſt le fléau.

La ligue eut ſes *Marats*, & l'infâme curé de Saint Gervais, *Linceſtre* criait auſſi,

il y a deux cents ans, au peuple, *Dreſſez huit cents potences, & puiſque la Bête (le Roi) eſt dans le piége, il faut l'aſſommer.* Sans doute, il appellait auſſi la Saint Barthelemi & le meurtre de Henri III, *les Puſtules de la ſainte ligue.* De pareils prédicateurs ont beau ſe dire les *Amis du peuple*, ſe glorifier d'être les *Procureurs généraux de la lanterne*, ils ne ſont que la honte de leur parti, & l'horreur de tous les hommes honnêtes.

Je contiendrai donc ma plume dans ce cercle reſpectueux que doit ſe décrire à lui même un homme de lettres, qui ſent toute la hauteur de ſon état : je ne permettrai pas même à mon ame aucun élan de ſenſibilité : j'oſe me dire *impartial*, je dois donc raiſonner froidement, il ne m'eſt pas permis de déclamer ; j'écris, je ne ſuis pas dans la tribune. Il faut prouver que vous êtes infidèles à vos Commettans, au Roi, à la Nation. Voilà ma tâche, je vais la remplir; je ne l'outre-paſſerai pas.

Vous êtes infidèles à vos Commettans: puiſque le premier acte de votre Souveraineté a été de caſſer leurs mandats, de les déclarer nuls, d'annoncer qu'ils ne pou-

vaient vous lier contre votre volonté générale : ils vous avaient chargés de rétablir l'ordre dans les finances, & de détruire les abus & les vices du miniſtère. Là finiſſait votre miſſion, mais votre miſſion eût été de trop courte durée : vous avez changé vos rôles ; au lieu d'être Réformateurs, vous vous êtes faits Légiſlateurs & Souverains. Au lieu de redreſſer l'arbre de la monarchie Françaiſe qu'un demi-ſiècle d'orage venait de faire plier, vous l'avez abattu à vos pieds. Vous avez donc outre-paſſé vos pouvoirs, vous êtes donc infidèles à vos Commettans.

Vous êtes infidèles à votre Roi ; ce prince vertueux vous appelle autour de lui comme ſes enfans ; il vous ouvre ſon cœur paternel ; il vous confie les angoiſſes de ſon ame ; il verſe ſes larmes dans votre ſein. Que faites-vous ? vous abuſez de ſa candeur, de ſa confiance, pour l'arracher de deſſus ſon trône. Quatre corps également reſpectables, le clergé, la nobleſſe, la magiſtrature & le peuple, formant la nation entiere, ſoutenaient ce trône depuis douze ſiecles ; vous détruiſez en un inſtant la religion, la loi, la nobleſſe. Le trône privé

de ſes trois ſoutiens, s'écroule ſous ſon Roi; vous vous placez auſſitôt ſur ſes débris; vous foulez à vos pieds ce prince trop confiant; vous le chargez de fers; vous l'amenez en triomphe au milieu de ces mêmes aſſaſſins qui viennent de lever leurs poignards ſur une épouſe qu'il adore, qui portent devant lui les têtes pâles & ſanglantes de ſes gardes égorgés dans ſon palais, ſous ſes yeux, & quand dans ce moment terrible, dans ce moment de douleur, d'effroi, de déſeſpoir, ce Roi vous prie de venir autour de lui, de vous placer entre le peuple & lui, vous avez la barbarie de lui répondre froidement, *que la dignité de l'aſſemblée nationale ne lui permet pas de lui porter aucun ſecours, aucune conſolation.....* J'arrête ici ma plume, & je me contente de dire: vous avez été infidèles à votre Roi.

Vous l'êtes à la nation, puiſque vous avez changé ſa conſtitution; car elle en avait une qui la rendait la premiere de l'univers. Qu'eſt elle aujourd'hui ? & ne dites pas que la nation françaiſe étoit ſans conſtitution. De votre aveu, c'était une monarchie, compoſée d'un chef ſous le

titre de Roi, & de trois corps bien distincts, le clergé, la noblesse & le tiers-état; ces trois corps réunis formaient la nation, & la représentaient dans les Etats-généraux. Qu'avez-vous fait? vous avez cassé ces Etats-généraux pour former une assemblée populaire, que vous avez appellée nationale: sous prétexte que le peuple était sacrifié au clergé, à la noblesse, & pour réparer cette inégalité, vous lui avez sacrifié le clergé & la noblesse; vous les avez abattus à ses pieds. Mais qui pouvait vous en donner le droit? Le Roi lui-même ne le pouvait pas; la nation seule le pouvait. L'a-t-elle fait? lisez vos pouvoirs, consultez vos mandats. Je le répete encore: le Roi, le clergé, la noblesse & le tiers-état composent la nation; le Roi est dans les fers; vous avez détruit le clergé & la noblesse, vous venez d'anéantir les parlemens; vous avez outre passé, violé tous les mandats de vos commettans vous avez trompé les vœux de la nation; vous avez brisé sa constitution; vous n'avez rien fait pour le bonheur du peuple; vous l'avez déshonoré, vous le ruinez; vous êtes donc infidèles à la

nation, comme au Roi, comme à vos commettans.

Je n'examinerai pas combien la plupart de vos décrets sont désastreux, je n'examinerai pas même s'ils sont le fruit tardif & mûr d'une sagesse profonde & réfléchie, ou le jet d'une imagination brillante; je ne rapprocherai pas les quarante années qu'il a fallu à *Montesquieu*, pour esquisser l'Esprit des loix, des dix-huit mois qui vous ont suffi pour donner à la France une nouvelle législation ; je veux seulement vous prouver que vous n'avez pas le droit de nous la donner cette nouvelle législation. Non, Messieurs, vous ne l'avez pas ce droit ; il n'appartenait qu'au Roi & aux Etats-généraux représentant la nation. Or, vous n'êtes ni le Roi, ni les Etats-généraux.

Qu'êtes-vous donc ? un corps isolé, nouveau, illégal, infidèles à ses commettans qui l'ont formé ; à son Roi qui l'a crée ; à la nation qui avait mis en lui son espérance, & l'avait chargé de son bonheur.

Mais du moins l'avez vous fait ce bonheur ? votre déclaration des droits de l'homme est faite pour des sauvages, & non pour

des citoyens; car il eſt faux que les hommes, dans l'ordre civil, naiſſent & demeurent égaux en droits. L'égalité abſolue n'eſt pas dans la nature, elle n'eſt dans aucun être; comment pourrait-elle exiſter parmi les hommes? vous reſſemblez à un jardinier ignorant qui, la faulx à la main, voudrait égaliſer l'orme ſuperbe avec le faible tilleul; ne pouvant élever le tilleul à la hauteur de l'orme, il ſerait obligé d'abattre la tête orgueilleuſe de celui-ci, & l'on ne verrait qu'un tronc mutilé à la place du Roi des arbres. Voilà l'image qne nous préſente ſous votre faulx tranchante la monarchie françaiſe. Il eſt plus faux encore que toute aſſociation politique ait pour but la conſervation des droits naturels de l'homme, puiſque ce droit naturel eſt la loi du plus fort, & que toute aſſociation politique eſt le ſacrifice de ce droit du plus fort, de ce droit naturel du ſauvage, au droit général de la ſociété, qui eſt la *loi*. *La loi*, dit Rouſſeau, devenu votre oracle, & digne d'être celui de l'univers, *n'étant que la déclaration de la volonté générale*; *il eſt clair que dans la puiſſanee légiſlative le peuple ne peut être repréſenté*; *mais il peut &*

doit l'être dans la puiſſance exécutive, qui eſt la force appliquée à la loi.

„ Nos politiques (c'eſt toujours *Rouſ-*
„ *ſeau* votre oracle & le mien qui parle)
„ ne pouvant diviſer la ſouveraineté dans
„ ſon principe, la diviſent dans ſon objet;
„ ils la diviſent en force & en volonté, en
„ puiſſance légiſlative, en puiſſance exé-
„ cutive, en puiſſance judiciaire, &c. &c.
„ Tantôt ils confondent toutes ces parties,
„ & tantôt ils les ſéparent. Ils font du
„ ſouverain un être fantaſtique & formé
„ de pieces rapportées; c'eſt comme s'ils
„ compoſaient l'homme de pluſieurs corps;
„ dont l'un aurait des yeux, l'autre des
„ bras, l'autre des pieds, & rien de plus.

„ Cette erreur vient de ne s'être pas
„ fait des notions exactes de l'autorité
„ ſouveraine, & d'avoir pris pour des par-
„ ties de cette autorité, ce qui n'en était
„ que des émanations. De ſorte qu'en
„ ſuivant toutes ces prétendues diviſions,
„ on trouverait que toutes les fois qu'on
„ croit voir la ſouveraineté partagée, on
„ ſe trompe ; que les droits qu'on prend
„ pour des parties de cette ſouveraineté,
„ lui ſont toutes ſubordonnés, & ſuppoſaient

„ toujours une volonté ſuprême dont ces „ droits ne donnent que l'exécution. „

Vous me direz, peut-être : effrayés de l'immenſité des abus qui minaient la conſtitution françaiſe, nous avons déſeſpéré de les extirper ; & nous avons calculé qu'il était plus aiſé de créer une nouvelle conſtitution, que de réformer l'ancienne. Eh bien ! Meſſieurs, c'eſt encore votre oracle qui va vous répondre.

„ Prenez garde que pour vouloir trop „ bien être, vous n'empiriez votre ſituation. „ En ſongeant à ce que vous voulez ac- „ quérir, n'oubliez pas ce que vous pou- „ vez perdre. Corrigez, s'il ſe peut, les „ abus de votre conſtitution, mais ne mé- „ priſez pas celle qui vous a faits ce que „ vous êtes. Dans un gouvernement il „ ne faut toucher les choſes qu'avec „ une circonſpection extrême. En ce mo- „ ment on eſt plus frappé des abus que „ des avantages, le tems viendra, je le „ crains, qu'on ſentira mieux ces avanta- „ ges, & ce ſera malheureuſement quand „ on les aura perdus. „

Emporté par l'importance de mon ſujet, par l'abondance des objets, cette lettre,

ſans m'en appercevoir, eſt devenue plus longue que je ne le croyais; & combien de choſes j'aurais encore à dire! mais il eſt tems de la terminer, mon pupitre m'appelle à des travaux plus doux & plus à ma portée. Je me réſume donc : j'ai dit, la contre-révolution eſt poſſible, elle ſe fera, elle réuſſira. La contre-révolution eſt poſſible ſi la nation eſt mécontente de la révolution ; or qu'eſt ce que la révolution a produit ? L'aſſemblée nationale. L'aſſemblée nationale a trahi la nation compoſée du Roi & des trois ordres de l'Etat, donc la nation eſt mécontente de la révolution; donc la contre-révolution eſt poſſible, & par une conſéquence plus ſimple encore, elle ſe fera. Quand ? auſſitôt que le peuple éclairé ſur ſes véritables intérêts, & par les effets mêmes de la nouvelle conſtitution, verra qu'il a été abuſé, & que ſes commettans l'ont trahi.

Fiers d'avoir envahi la puiſſance ſouveraine, vous croyez pouvoir la conſerver. „ C'eſt ainſi que les Décemvirs, dit *Rouſ-* „ *ſeau*, ayant d'abord été élus pour un „ an, puis continués pour une autre an- „ née, tenterent de retenir à perpétuité

„ leur pouvoir, en ne permettant plus aux
„ comices de s'assembler, & c'est par ce
„ moyen facile que tous les gouvernemens
„ du monde, une fois revêtus de la force
„ publique, usurpent tôt ou tard l'auto-
„ rité souveraine. „

Mais vous n'aurez pas le tems de consolider vos douze cents trônes, demain peut être le Roi va vous redemander son sceptre, le clergé ses propriétés, la noblesse française son existence, vos commettans les Etats généraux, & la nation entiere son Roi, sa religion, ses défenseurs & ses juges.

Les apôtres de la révolution me diront sans doute : comment voulez vous que le Roi redemande à l'assemblée nationale son sceptre, le clergé ses propriétés, la noblesse française ses titres, & la nation entiere ses Etats-généraux ? quand elle tient le Roi dans les fers, quand les biens du clergé sont en vente, & se vendent déjà, quand la noblesse française est anéantie, & les Etats généraux remplacés par une législature perpétuelle de 1200 députés ?

Je réponds : plus l'assemblée nationale cherche à consolider son despotisme, plus elle est près de sa chûte ; car enfin, quand

les Parisiens conserveraient dans l'enceinte de leurs murailles Louis XVI; quand ce Prince n'aurait jamais ni le pouvoir, ni la fermeté, ni même la volonté de briser ses fers, serait-ce la premiere fois qu'on aurait vu une nation généreuse combattre pour son Roi prisonnier ou tombé en enfance. Si le sceptre fatigue trop la main de Louis XVI, n'est-il pas le maître de le lâcher? ne le doit-il pas? Et s'il est maître d'abdiquer la couronne, la nation n'est-elle pas également maîtresse de la poser sur la tête de son fils, en lui donnant parmi les Princes de son sang, un tuteur digne d'un si précieux dépôt?

Que Louis XVI reste donc à Paris, qu'il sanctionne tous les décrets de l'assemblée nationale; qu'il s'unisse même à elle, comme *Henri de Valois* s'unissait aux *Guises* & à la sainte ligue, pour combattre le prince de *Condé* & *Henri de Bourbon*? ce n'est pas un obstacle à la contre-révolution. *Louis XVI* est prisonnier, mais le Roi ne l'est pas, & le prince de *Condé* peut dire comme *Sertorius* :

Et comme autour de moi, j'ai tous ses vrais amis;
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

L'assemblée nationale vend les biens du clergé, lui enleve son temporel ; mais peut-elle lui enlever cette vieille influence qu'il a encore sur les peuples ? Je sais que nos prélats n'en ont aucune dans Paris ; mais combien de provinces au fond desquelles la philosophie, ennemie de tout joug, n'est pas encore parvenue, combien de provinces où l'on respecte encore la religion & ses ministres ! C'est dans ces provinces que le clergé opposant le fanatisme de la religion à celui de la liberté, prépare en secret le jour de sa vengeance. C'est de ces provinces que partira la foudre qui doit écraser la nouvelle constitution.

Vous ne vous flattez pas sans doute, Messieurs les députés, d'avoir anéanti la noblesse ; vous ne pensez pas que votre décret ait pu changer le sang qui coule dans les veines, & qu'à la voix de M. *Barnave*, les *Bourbons*, les *Montmorency*, les *Luxembourg*, les *d'Estaing* aient oublié cette longue suite d'ayeux dont le sang tant de fois arrosa les lys triomphantes, & fixa la victoire sous nos drapeaux. En vain la noblesse est exilée, dispersée, elle n'attend que le Prince qui le premier osera lever

l'oriflamme français, pour voler à lui des provinces glacées du Nord aux champs brûlans du midi. Ce Prince peut dire avec plus de vérité que *Pompée* : Je n'ai qu'à frapper du pied, la terre me fournira sur le champ cent mille chevaliers français prêts à verser leur sang pour relever le trône des Bourbons.

Quant à la nation, elle est aveuglée ; mais du moment que son illusion cessera, elle rentrera dans tous ses droits ; & fasse le ciel qu'elle y rentre sans colere, & qu'elle ne voie dans ses représentans que l'homme ambitieux auquel il est beau de pardonner, & non pas le traître qu'il est nécessaire de punir ! La contre-révolution se fera donc ; & sans être interpellé par le comité des recherches, je vais en donner le plan, je peux en indiquer la marche.

Au moment favorable (demain peut-être, ou dans un an ou dans dix) c'est-à-dire, quand on aura laissé le tems au peuple français, toujours avide des nouveautés, les saisissant avec ardeur, les abandonnant bientôt par dégoût, de se refroidir de son enthousiasme de liberté, quand les effets désastreux de la nouvelle constitution ne lui

lui montreront partout que détreſſe & miſere; quand l'artiſte, l'ouvrier, le laboureur ſe trouveront ſans pain; quand le commerce & les beaux arts pleureront ſur la fuite du luxe, quand les maſques ſeront tombés, quand enfin l'ariſtocratie des douze cents ſera reconnue, alors le vrai cri de la liberté ſe prononcera; alors le Français briſera vos douze cents trônes, & les fers de ſon Roi, & ceux de la nation.

Un des plus grands coups de la politique, celui peut-être qui aſſure le ſuccès de la contre révolution, eſt cette feinte inertie de la nobleſſe françaiſe. Celui qui eſt à la tête de la contre révolution, a été aſſez ſage pour adopter la deviſe de *Fabius* :

Unus homo nobis cunctando reſtituit rem.

Il a calculé que le peuple devait ſe comparer à un torrent qui briſe toutes les digues que l'on oppoſe à ſa fureur, & dont cette fureur s'écoule avec autant de rapidité que de fracas; il a deviné que le meilleur moyen de détruire l'aſſemblée nationale, était de ne lui oppoſer aucune réſiſ-

tance; le patriotiſme eſt une fievre qui a beſoin d'alimens, & qui ſe détruit par la diete. Les députés l'ont ſi bien ſenti, qu'à l'exemple de Dom, Quichotte ils ſe ſont forgés des monſtres pour les combattre, & qu'ils ont plus d'une fois pris des aîles de moulin pour des géans; pour ſe rendre même plus précieux à la nation, ils n'ont ceſſé de lui parler de complots, de crimes de leſe-nation, ils ont forcé le châtelet à aſſaſſiner *Favras*, & quand ils ont vu que le cri de la populace ne dictait plus ſes arrêts, quand ils ont vu qu'il avait l'audace de dénoncer ſes propres membres, alors ils l'ont caſſé pour élever ſur ſes débris un tribunal de ſang, une inquiſition nationale, qui va ſans doute faire tomber quelques têtes imprudentes pour mettre en vogue la Haute Cour.

Mais bientôt un français, prince ou gentilhomme (n'importe ſon nom, n'importe ſon rang) convoquera le ban & l'arriere ban, en même-tems que les Etats-généraux ſe raſſembleront dans une ville libre. Là, l'aſſemblée nationale ſera caſſée, ſes décrets déclarés illégaux, & la ſanction que le Roi leur a ſi prudemment donnée

à tous indiſtinctement ſans donner dans le piege du *veto*, ſera jugée forcée. Si Louis XVI reſte entre les mains de l'aſſemblée nationale, il ſera déclaré *non-libre*, & le gouvernement du royaume ſera confié à un régent, ou à un conſeil de régence.

Alors l'armée des Français entrera dans le royaume pour exécuter les ordres des Etats-généraux, qui commenceront par rendre l'exiſtence à tous les corps détruits: la religion verra ſes autels redreſſés ; Thémis rentrera dans ſes temples, & la nobleſſe françaiſe revolera à la victoire ſous le drapeau ſans tache & ſans couleurs.

Le peuple qui n'aura rien gagné à la révolution, & auquel on accordera tout ce que les douze cents lui avaient promis, ne combattra pas pour ſes tyrans contre ſon Roi. Pendant que l'armée formée de de toute la nobleſſe françaiſe, de toutes les troupes de ligne, groſſie à chaque pas de la foule immenſe des mécontens de la révolution, renforcée des ſecours & des troupes auxiliaires de tous les Rois de l'Europe qui en ſolderont le ſoldat, marchera lentement; la juſtice, la loi & l'humanité la précéderont : les Etats-généraux repaſ-

ſeront tous les décrets de l'aſſemblée nationale : inſtruits par l'expérience, ils conſacreront à jamais ceux que l'admiration & la reconnaiſſance publique ont marqués, & dont un ſeul doit ſuffire pour rendre la perſonne des députés inviolable ; & faire oublier & les fautes, & les erreurs, & les attentats.

Pour ſe concilier le peuple, la nobleſſe & le clergé feront le ſacrifice volontaire de leurs prérogatives exemptoires, & ſupporteront la charge publique également avec le cultivateur. Les moines reſteront ſupprimés, & le bas clergé ſera enrichi de leurs dépouilles ; la reſponſabilité des Miniſtres ſera prononcée, & ils ſeront tenus de rendre compte aux Etats-généraux, qui ſeront convoqués tous les dix ans. Les lettres de cachet, les ordres arbitraires, les priſons d'Etat ſeront à jamais abolis, & nul citoyen ne ſera frappé que du glaive de la Loi ; la Loi ſera la volonté du Roi ; mais la volonté du Roi ne ſera pas la loi. La juriſprudence criminelle & civile ſera réformée, les petites juſtices particulieres ſupprimées, ainſi que la gabelle, les corvées & toutes les entraves miſes au

commerce & à l'induſtrie. La dette nationale ſera examinée, déterminée & conſtatée pour être payée par le clergé, la nobleſſe & le commerce réunis, avec un *papier monnoie* garanti par ces trois corps; une juſte balance ſera établie entre la charge publique & l'impôt, & le miniſtre des finances ne ſera plus le maître de changer un ſeul article de ce tableau arrêté tous les dix ans par les Etats-généraux, & préſenté à la nation entiere.

Voilà comme ſe fera la contre-révolution: & ne croyez pas que la nation entiere ſoit armée en faveur de l'aſſemblée nationale. Car d'abord, de 1200 députés qui la compoſent on peut en compter 488 de mécontens & de proteſtans. Enſuite les gardes nationales ſont pour la plupart compoſées de l'élite de la bourgeoiſie, & quand elles verront que l'armée françaiſe ne marchera que ſous l'étendard de la loi, de la juſtice & de l'humanité, quand elles ſeront certaines que, loin d'être déſarmées, elles ſeront au contraire ſanctionnées par le Roi & les Etats-généraux, elles ſeront les premieres à aſſurer la contre révolution.

Mais quand on ſuppoſerait que toutes

les gardes nationales aveuglées par le fanatisme d'une fausse liberté, voudraient soutenir les décrets de l'assemblée nationale & les arroser de leur sang; je frémis de cette idée, mais je me rappelle qu'il y a deux cents ans, *Henri IV* montant sur le trône français dont les marches ruisselaient encore de sang du faible *Valois* immolé à Saint-Cloud par un moine à la sainte ligue, trouva toute la France en armes: il n'avait pas de quoi payer 3000 Suisses qui faisaient un tiers de son armée: il avait à combattre un peuple furieux & fanatique, excité par des prêtres, effrayé des foudres du Vatican qui tonnaient sur la tête de *Henri*; l'Espagne fournissait à la sainte ligue de l'or & des troupes; *Henri* sçut vaincre tous ces obstacles & fut de ses sujets le vainqueur & le pere.

Louis XVI n'est pas *Henri IV*, il n'a pas son énergie, ses qualités guerrieres; mais il a l'amour du bien; il est aimé de sa nation, sa noblesse lui est fidelle, sa cause est celle de tous les Rois qui lui doivent tous secours & le lui fourniront: il ne manquera, qnand il en sera tems, ni d'hommes, ni d'argent, & la contre-révolution

ſe tentera, elle réuſſira, & fera la gloire de la France & le bonheur du peuple.

Comme cette lettre n'eſt point un libelle, mais l'expreſſion d'un cœur vraiment français, je la ſigne, à Neuwied ſur le Rhin, ce 30 Septembre 1790.

DE BEAUNOIR.

DEUXIEME LETTRE.

*A Monſieur M***.*

MONSIEUR,

Auſſi bon Français que moi dans le cœur, éloigné comme moi d'une patrie qui vous eſt toujours chere, tranſporté des rives brillantes de la Seine ſur les bords ſauvages du Rhin, vous êtes ainſi que moi une des victimes du deſpotiſme miniſteriel: malgré tous ces rapprochemens nous differons dans notre maniere de juger la révolution françaiſe, & lorſque je gémis ſur les malheurs qu'elle cauſe, vous vous réjouiſſez des abus qu'elle a réprimés, vous

vous enthousiasmez sur les biens qu'elle procurera : vous êtes le médecin *tant mieux*, lorsque je suis le médecin *tant pis* : vous ne voyez que le passé & le futur, lorsque je frémis sur le moment présent. A chaque trait que votre mémoire vous rappelle des faiblesses des Rois, des crimes des grands, du despotisme des ministres, de l'arrogance de la noblesse, de l'insolence du clergé, des injustices des parlemens ; & malheureusement ces traits ne sont pas rares, vous écriez d'un air triomphant : *Soyez donc encore aristocrate* ? Ce n'est qu'à votre corps défendant, & parce que vous savez qu'un journal honnête, appartenant au public, doit être une arene ouverte à tous les partis que vous voulez bien me permettre d'inférer dans votre charmante feuille (*), mes réflexions que vous nommez *aristocratiques :* enfin las de nous disputer à chaque minute, nous avons signé une armistice, & sans nous rien céder, nous sommes convenus de rester

(*) La *Correspondance littéraire secrete*, imprimée à Neuwied sur le Rhin ; la feuille la plus agréable que je connaisse, & celle qui réunit les anecdotes les plus piquantes aux nouvelles du jour les plus fraiches.

chacun dans notre opinion ; mais vous exigez cependant que je vous démontre, non les avantages de la contre-révolution, mais ſa poſſibilité.

Comme ce ne ſont pas les raiſonnemens qui prouvent les faits, mais les faits qui appuyent les raiſonnemens, c'eſt le ſeul genre de preuve dont je veux me ſervir pour vous convaincre de la propoſition que j'ai avancée dans ma lettre aux impartiaux, que la contre-révolution non-ſeulement ſe tenterait, mais encore qu'elle réuſſirait.

C'eſt un roi vivant qui fait le bonheur & la gloire de la Suede, c'eſt Guſtave III, le digne rival, le digne ami de la ſublime Catherine, II qui va répondre à toutes vos objections.

Je vais d'abord donner une idée de la forme de gouvernement établie en Suede à la mort de Charles XII qui, de la monarchie la plus abſolue de l'Europe, en fit tout à coup la plus limitée.

Rien de plus déplorable (j'emprunte les propres paroles de *Sheridan* dans ſon hiſtoire de la derniere révolution de Suede) que l'état où l'ambition ſauvage & le ca-

ractere inflexible de Charles XII avaient réduit la Suede..... Toutes les reſſources de l'oppreſſion, toutes les extorſions qu'une induſtrie cruelle avait pu inventer, ou que la violence d'un deſpote avait pu mettre à exécution, furent employées contre les Suedois, pour procurer à *Charles* les moyens de pourſuivre ſes chimériques projets : il ſuffit d'obſerver que les Suedois étaient prêts à voir échapper leur patience, lorſque la mort de ce prince le mit hors d'état de l'exercer plus long tems.

Les mécontentemens n'étaient point particuliers à un ſeul ordre de l'Etat; la nobleſſe & le clergé, les bourgeois & les payſans, tous avaient également ſouffert de la tyrannie. Mais comme leurs malheurs avaient leur ſource dans le pouvoir illimité de leurs deux derniers monarques, ils étaient convaincus qu'ils ne devaient plus ſouffrir que ce pouvoir demeurât plus long tems attaché à la couronne. Expoſés aux dernieres horreurs du deſpotiſme, ils avaient eu le loiſir de pleurer la folie de s'être impoſés eux-mêmes le joug ſous lequel ils avaient ſi long-tems gémi.

Ils ne placerent donc ſur le trône *Ulrique*

Eléonore, ſœur de *Charles XII*, épouſe du prince de *Heſſe*, qu'après qu'elle eut déclaré qu'elle renonçait pour elle & pour ſa poſtérité à tout pouvoir abſolu, auſſi-bien qu'à toutes les prérogatives de la couronne qui ſeraient incompatibles avec les libertés de la nation.

Mais de ſimples conventions avec cette princeſſe pouvaient-elles ſuffire contre le pouvoir arbitraire? Il fallait pour s'en préſerver ſûrement faire un changement total dans le gouvernement. Il fallait former une nouvelle conſtitution dont l'objet fût de rendre immédiatement la liberté à un peuple accoutumé depuis long-tems à une ſoumiſſion ſervile.

De pareilles vues exigeaient de la part de ceux qui ſe chargeaient de l'office de légiſlateurs, des talens, une expérience & une profondeur de connaiſſances que peu d'hommes poſſedent; enfin après avoir formé une telle conſtitution, la néceſſité de l'établir ſur des fondemens ſolides ne préſentait pas moins de difficultés.

La liberté n'eſt pas une plante qui croiſſe tout à coup: elle n'acquiert des forces que par le tems, & ne prend racine

que dans le sol qui lui est propre; elle demande à être cultivée avec soin, elle veut être défendue avec une attention assidue contre les dangers qui l'environnent sans cesse. Or l'expérience seule enseigne les moyens de la défendre & de la cultiver; & il n'est guere possible que ceux qui ont vécu long-tems sous une monarchie absolue, ayent eu l'occasion de s'en instruire : en vain donc établira-t-on chez un peuple une forme de gouvernement calculée pour le rendre libre, s'il n'est préparé à la recevoir.

Telles furent les bornes prescrites au pouvoir de la couronne que venait de porter Charles XII, & qu'accepta Ulrique Eléonore en montant sur le trône.

Le roi ne pouvait plus ni lever des troupes, ni bâtir des fortereſſes, sans le consentement des Etats ; il ne pouvait faire ni la paix ni la guerre, ni former des alliances, ni conclure des traités de sa propre autorité. Il dépendait de chaque diete pour les revenus nécessaires à sa dépense ordinaire, & ils étaient accordés avec tant d'épargne que le superflu de ses finances ne le mettait certainement pas en état

de regagner par ſon crédit, ce qui lui manquait du côté du pouvoir. Les précautions des Etats empêchaient également que la couronne ne pût jouir de l'un ou de l'autre, le roi n'étant pas maître de diſpoſer des emplois les moins importans, & il y eut un tems où il ne pouvait pas même renvoyer un domeſtique qui l'aurait offenſé.

Il eſt clair que le grand objet des Suedois fut d'ôter à leurs monarques tout moyen de redevenir abſolus.

Ils ſemblent ne s'être occupés que de priver la couronne de toutes ſes prérogatives. Aveuglés par les maux qu'ils avaient ſoufferts du deſpotiſme ſous les deux regnes précédens, ils ne virent pas que la liberté peut courir d'autres dangers que ceux des uſurpations de l'autorité royale; ils oublierent qu'un prince gêné par de trop fortes entraves, peut s'abandonner au déſeſpoir, & recourir, pour s'en dégager, aux plus fatales extrémités.

Comme ils n'avaient vu en dernier lieu la monarchie que ſous l'aſpect le plus effrayant du deſpotiſme, ils l'euſſent probablement abolie, ſi la maſſe du peuple n'eut encore été prévenue en ſa faveur. En conſer-

vant l'office du roi, ils traiterent leur ſouverain comme un animal dangereux & féroce qu'on ne voudrait pas détruire, mais qu'on accablerait de chaînes pour l'empêcher de nuire.

Rien de plus abſurde cependant que l'idée de conſerver l'office de roi dans une conſtitution libre, ſans tâcher de le rendre utile à la liberté.

Cette forme de gouvernement qui anéantiſſait le pouvoir du roi, en en conſervant le titre, était elle propre à rendre la nation libre? Pouvait elle conduire à une fin ſi déſirable & ſi difficile à obtenir? Etait elle adaptée au génie, à la diſpoſition, & à la ſituation des habitans? les Suedois étaient-ils capables dans tous les cas d'en tirer quelque fruit? je crois qu'on ne peut répondre que négativement à toutes ces queſtions.

Il y avait dans la contexture même de ce gouvernement des vices qui, dans le principe, en annonçaient la chûte. Ces vices affectant bientôt toute la maſſe de la conſtitution, avant que le peuple eût pu adopter les principes politiques qui convenaient à ſa nouvelle ſituation, ne tar-

derent pas à faire éclore tant de corruption, de discussions, de confusion & d'anarchie, que la nation, sans avoir à peine joui de sa liberté, se vit exposée à tous les désordres & à toute la tyrannie que la violence des factions est généralement capable de produire.

Le vice le plus essentiel & le plus frappant de cette constitution, & qui seul suffisait pour entraîner sa chûte, était le défaut d'équilibre dans toutes ses parties. Car l'existence même du pouvoir exécutif dépendant du pouvoir législatif, celui ci pouvait s'arroger l'autorité entiere. Il pouvait ainsi réunir en lui les deux pouvoirs, & y ajouter encore la puissance judiciaire. C'est ce qu'il avait fait en érigeant des tribunaux momentanés ; car leurs membres étant tirés du corps législatif même, & nommés par lui, c'était à peu-près comme si tout ce corps fût devenu lui-même cour de judicature.

Le roi n'était pas en état de réprimer la puissance législative, puisqu'il n'y avait aucune part ; elle pouvait s'attribuer tous les droits de la puissance exécutrice. Lorsque ces deux puissances résident dans les

mêmes mains, la tyrannie doit s'enſuivre ; & le ſeul moyen de prévenir leur union, eſt de ſouffrir que le pouvoir exécutif ait aſſez de part à la légiſlation pour être en état de défendre ſes prérogatives.

Sous prétexte d'abolir le deſpotiſme, le ſénat écraſe la nobleſſe : peu-à-peu la fureur des deux partis acharnés à ſe ſupplanter & à ſe détruire produiſit une anarchie complette. La nation ſe ſentit enfin opprimée par une ariſtocratie mille fois plus tyrannique, mille fois plus inſupportable que le deſpotiſme même des rois. La plus grande partie de la nation ſe voyant donc opprimée par la plus petite qui s'emparait des dignités, des honneurs, des privileges, reconnut enfin qu'elle s'était donné cent tyrans pour un, & le même prétexte, celui de la liberté qui avait détrôné les rois en 1720, les remit ſur le trône en 1772.

Peut on trouver, Monſieur, dans l'hiſtoire un point plus reſſemblant à la révolution françaiſe ? Ne reconnaiſſez vous pas dans les regnes déſaſtreux de *Charles* XI & de *Charles* XII, ceux de *Louis* XIV & de *Louis XV*. Le deſpotiſme outré de ces rois appelle enfin les peuples à la liberté par

par l'excès même de leur ſervitude. L'aſſemblée nationale n'eſt-elle pas calquée ſur les Etats de Suede? la révolution n'eſt-elle pas la même? même principe, même motif, même baſe, même eſprit, même but, mêmes vices, mêmes fautes: la révolution ſuédoiſe dura 52 ans, mais voici les raiſons de cette longue durée: les Etats de *Suede* en briſant le ſceptre du deſpotiſme, placerent d'abord une poupée ſur le trône; tant qu'il ne fut occupé que par la princeſſe *Ulrique Eléonore*, par ſon époux *Frédéric I*, par leur fils *Adolphe Frédéric* qui n'y avaient d'autres droits que la volonté de la nation, le nom de roi ne fut qu'un vain fantôme; mais un héros, *Guſtave III* monte ſur ce trône, il ne doit ſa couronne qu'à ſa naiſſance, il la veut entiere; il n'eſt point obligé de payer comme ſon ayeul & ſon pere la faveur de ſes ſujets par une lache complaiſance: il ne lui faut qu'un an, qu'un jour, pour reprendre tous ſes droits, & briſer d'un ſeul coup toutes les têtes de l'ariſtocratie.

Daignez donc, Monſieur, relire l'hiſtoire de cette ſuperbe contre-révolution, & vous aurez le plan de celle que je vous

annonce en France, qui arrivera le jour qu'un *Guſtave* III montera ſur le trône où dort Louis XVI.

J'ai l'honneur d'être,
Monſieur,
Votre, &c.
DE BEAUNOIR.

TROISIEME LETTRE.

*A Madame de G***.*

Quoi ! Madame, je ſuis malheureux, j'ai perdu ma patrie, & vous ne m'oubliez pas ? vous faites plus, vous voulez connaître le lieu de mon exil. Vous ſavez que dans les beaux jours de ma vie, vos deſirs étaient des loix pour moi : combien le tendre intérêt que vous prenez à mon ſort augmente vos droits ſur moi. Je vais donc vous obéir, & cette obéiſſance me ſera doublement agréable ; puiſque je vais m'entretenir avec vous, & que vous me fourniſſez, ſans le ſavoir, l'occaſion de don-

ner un libre cours à la reconnaiſſance dont mon cœur était plein.

J'habite *Neuwied* ſur les bords du Rhin, je vous vois feuilleter *Voſgien* & *la Martiniere*, & vous me demandez encore qu'eſt-ce que *Neuwied*?

Neuwied eſt une jolie petite ville à trois lieues au deſſous de *Coblentz* & 16 au-deſſus de *Cologne*. C'eſt la réſidence du prince de *Wied*.

Le Comté de Wied érigé en Principauté, eſt ſitué ſur la rive droite du Rhin qui le ſépare des Etats de Treves & de Cologne : le terrain y eſt bon; il rapporte en abondance des grains, des fruits, des vins; on y trouve auſſi des minieres de cuivre & de fer.

Le prince de Wied ſe verrait ſouverain d'un pays bien plus étendu ſur l'une & l'autre rive du Rhin, s'il était en poſſeſſion de tout ce qui fut enlevé à ſes ancêtres, & de ce que leur pieuſe généroſité leur fit ſacrifier dans des tems de ſuperſtition.

La maiſon actuellement regnante eſt une des plus anciennes de l'Allemagne, & avant qu'elle embraſſât la réformation,

elle a donné des princes Electeurs à l'Empire.

Les princes & comtes de Wied Neuwied, ont séance à la diette de l'Empire, sur le banc des comtes de Vestphalie.

La ville de Neuwied que l'on peut regarder comme l'ouvrage du Prince regnant, contient aujourd'hui entre 6 à 7000 ames.

Je ne puis mieux vous faire connaître l'esprit du gouvernement de Neuwied qu'en vous transcrivant littéralement cet avis que la régence rendit public au mois de mars 1762.

AVERTISSEMENT.

„ Neuwied est une jolie ville sur le bord du Rhin entre Bonn & Coblence, la situation en est heureuse.

C'est une assez grande plaine terminée du côté opposé au Rhin par des collines & des montagnes en amphithéâtre, qui présentent à l'œil une riante variété de champs, de prairies, de vignes & de vergers très bien cultivés.

La ville est bâtie sur un plan régulier, & s'aggrandit avec d'autant plus de facilité, que les matériaux à bâtir de toute espece,

ſont à portée, auſſi-bien que la main-d'œuvre & toutes les choſes néceſſaires à la vie, de même que les bois à brûler.

Les eaux y ſont bonnes, le bled excellent, toutes les viandes de boucherie de bonne qualité, auſſi-bien que les légumes, le fruit, le poiſſon, la volaille & toute ſorte de gibier. (Ce gibier y était à cette époque très-abondant, mais le Prince regnant a fait aux cultivateurs le généreux ſacrifice de cette abondance).

Les vins du Rhin ſont aſſez connus ; la biere & le pain de Neuwied, auſſi bien que le genievre & toutes ſortes d'eau-de-vie ſont en réputation dans les environs & aſſez au loin. Il n'y a pas, juſqu'aux pains-d'épice qui s'y font, qui ne ſoient eſtimés & recherchés.

Les vins rouges appellés *Bleichert* croiſſent aux environs de Neuwied. Les meilleurs vins blancs n'y croiſſent pas, mais la ville eſt à portée des vignobles les plus eſtimés; il ſerait aiſé d'y faire auſſi l'étape d'un grand commerce des uns & des autres.

Au reſte on reçoit également les étrangers de tout ordre qui veulent s'y établir,

pourvu que leur réputation ſoit bonne, qu'ils ne ſoient pas d'un caractere à troubler la paix du lieu, & qu'ils puiſſent vivre ou de leurs fonds, ou par le commerce, ou par quelque travail honnête que ce ſoit De telles perſonnes ſont aſſurées d'y trouver tout l'accueil & toute la protection qu'elles peuvent raiſonnablement ſouhaiter de la part de la régence & du magiſtrat. Ceux qui ont été au ſervice ailleurs, jouiſſent des honneurs & prérogatives que leurs charges & leurs grades leur donnent droit de prétendre.

Des veuves de conditions, & des familles nobles qui s'y ſont retirées, paraiſſent s'y trouver bien, & être contentes des procédés qu'on y a pour elles.

La place eſt très-favorable au commerce, de quelque nature qu'il ſoit ; il y eſt libre à tous égards, & y ſera toujours protégé & encouragé.

La ſituation de Neuwied eſt auſſi commode qu'aucune autre pour l'achat & pour le débit; les marchandiſes de Hollande & de France y viennent par eau juſqu'aux portes des magaſins, & les foires de Bonn, de Coblence, de Mayence, de Francfort,

&c. en assurent la vente commode & avantageuse; par les mêmes raisons, les fabricans & artisans de toute espece y feraient très-bien leurs affaires; outre que ceux qui sont passés maîtres, sont reçus pour un fort petit droit d'entrée, & sans obligation de fournir un chef-d'œuvre. Pour ceux qui n'auraient pas fait leur apprentissage suivant les loix reçues en Allemagne, le magistrat ne laisse pas de leur procurer un traitement raisonnable avec la maîtrise où ils veulent entrer.

Pour ce qui est de la religion, le gros du pays, & la maison regnante y sont réformés; mais outre que les trois religions autorisées en Allemagne jouissent à Neuwied de toute la liberté des loix, & d'une protection impartiale, on y tolere aussi les séparatistes quels qu'ils soient, pourvu qu'ils se conduisent avec modestie, sans scandale & sans troubler eux-mêmes les autres; sous ces conditions il leur est permis de s'assembler & de faire leur dévotion à leur mode. Les juifs y ont une synagogue.

Les étrangers qui ne se soucient pas de bâtir, trouvent à Neuwied des logemens

commodes à louer, quelquefois accompagnés de jardin ; ceux qui aiment mieux faire bâtir ont la place pour rien, &, comme on l'a déjà dit, ils trouvent les matériaux à portée & à bon prix, auſſi-bien que les ouvriers néceſſaires.

Les droits auxquels les bâtimens ſont ſujets ſont peu de choſe, les magiſtrats les reglent une fois pour toutes ſuivant l'étendue & l'emplacement de la maiſon ; encore celles que les étrangers y bâtiſſent de pierre, en ſont-elles exemptes pour quinze ans, & celles de bois pour dix. On accorde auſſi aux nouveaux bourgeois qui ne bâtiſſent pas, quelques années de franchiſe du droit uſité, qui n'eſt que de deux écus par famille.

Enfin, on ne doit pas oublier l'agrément de pouvoir diſpoſer de ſes biens & effets, en ſe retirant quand on veut, ſans gêne & ſans aſſujettiſſement à aucun droit, ou d'aubaine, ou de quelqu'autre nature.

Tous ces avantages ſont ſous la protection & ſous la garantie de la maiſon regnante, qui ſe fait un plaiſir & une loi de les procurer & de les augmenter autant que cela dépend d'elle, & que ceux qui

les recherchent paraiſſent en être dignes. Fait à Neuwied le vingt-deuxieme mars 1762. „

Ces avantages annoncés depuis 28 ans, ſe multiplient tous les jours, & c'eſt au nom de tous les Français établis à Neuwied que j'en témoigne ma reconnaiſſance au prince.

Les établiſſemens les plus conſidérables de Neuwied ſont :

Celui des freres Evangéliques de la confeſſion d'Ausbourg, vulgairement connus ſous le nom des freres *Herrnhouts*. Ceux de MM. *Roentgen* & *Kintzing*. La manufacture de MM. *Remi*, pour l'exploitation des forges de fer. La manufacture des ſiamoiſes & toiles de coton de MM. *Bleibtreu*. Celle de papiers peints pour ameublement & décoration, de M. *Sonnerat*. La Société typographique tenue par M. *Mettra*, dont le nom eſt cher aux gens de lettres.

Le nom de *Herrnhouts* vient du plus ancien & du plus nombreux de leurs établiſſemens, commencé dès l'an 1722, dans la *haute Luſace*, ſur la grande route de *Budiſſin* à *Zittau*, ſur le territoire de *Ber-*

tholdsdorf, terre seigneuriale appartenante alors au feu comte de *Zinzendorf*, & maintenant à la baronne de *Vatteville*, sa fille.

Les vrais *Herrnhouts* sont des hommes aimants, qui souffrent de la froideur qui regne dans le commerce des hommes réunis en grande société, & qui sont liés plus intimément les uns aux autres par une confraternité religieuse. Partout où cette société s'est réunie en corps, elle a porté l'exemple de l'industrie, des mœurs, de la simplicité, de l'amour de la paix, de l'union fraternelle qui devrait régner entre les hommes.

Leurs cimetieres ressemblent à des jardins paisibles, couverts de gazon : les tombes sont disposées dans une ligne droite ; celles des hommes du côté droit, & celles des femmes du côté gauche : les tombes, les inscriptions sont pour tous les mêmes ; aucun titre, aucun rang ne fait ici des différence : l'expression dont ils se servent pour exprimer le passage de la vie à la mort, peint toute la pureté & la sérénité d'une ame sans reproche & sans crainte ; *il est allé chez lui*, disent-ils ; expression que sa familiarité rend sublime.

L'établiſſement des Herrnhouts à Neuwied fut commencé par un petit nombre de freres & de ſœurs ſuiſſes & français réformés qui ſe retirerent de *Herrnhaag* en 1750. Le prince de Neuwied, actuellement regnant, leur donna en 1751, une conceſſion pour s'établir dans ſa réſidence, & la renouvella avec plus d'étendue en 1756 & en 1781, après avoir fait examiner, à la demande même des freres, la doctrine & la conſtitution de leur égliſe, par une commiſſion de ſa régence. Ils entreprirent alors de bâtir un quarré à l'entrée méridionale de la ville; ils en ont bâti depuis un ſecond ainſi qu'une égliſe: leur nombre eſt actuellement de 450 à 500, & comme ils ſont en partie français, en partie allemands, le ſervice divin s'y fait alternativement dans les deux langues.

Les freres ont deux penſionnats, l'un pour de jeunes filles depuis l'âge de cinq ans juſqu'à douze, l'autre pour les garçons; celui-ci eſt le plus conſidérable, & renferme dans un grand corps de logis quarante éleves depuis ſix ans juſqu'à treize; ils ſont partagés en quatre claſſes, ſuivant leur âge; il y a huit maîtres deſ-

tinés à l'inſtruction & à l'éducation de cette jeuneſſe, ſous l'inſpection d'un chef également recommandable par les mœurs les plus pures, les plus douces, & par de grands talens. Les éleves y apprennent à lire, à écrire, la morale de la religion chrétienne, l'arithmétique, la géographie, l'hiſtoire, le deſſin, la géométrie, les langues françaiſe, allemande, latine & grecque : le prix de la penſion annuelle eſt de 12 louis ou de 132 florins. On prend le plus grand ſoin de leur ſanté, & l'on n'a pas moins d'attention pour le phyſique que pour le moral; ils ont tous les jours des heures marquées de promenade, & l'on n'uſe envers eux d'aucune punition corporelle; ils ſont tenus avec la plus grande propreté. Ce penſionnat ſubſiſte depuis 33 ans ſans que les freres *Herrnhouts* l'aient jamais fait connaître ni par des avertiſſemens particuliers, ni par la voix des papiers publics, & je n'ai dû le bonheur de confier mon fils à leurs ſoins, qu'au haſard qui m'a conduit dans leur maiſon, & à la ſurpriſe agréable que m'a cauſé cette jeune troupe qui annonce en même-tems la candeur, la propreté & la plus

grande politeſſe, éloge & récompenſe en même-tems de leurs inſtituteurs. Les enfans étrangers ſont preſque tous Suiſſes, Hollandais ou Livoniens; il y a quelques Français.

Tout dans cette maiſon annonce le calme & la paix qui vaut mieux que le bonheur; mais ſur ces fronts paiſibles je cherchais vainement le plaiſir & le contentement; je voulus ſonder leur cœur, & chercher ſi le calme apparent qui regnait ſur leurs fronts avait ſes racines dans leurs cœurs; je m'adreſſai donc à mon guide, qui me paraiſſait un philoſophe doux & éclairé, & je lui dis:

„ Je vois que toute cette ſociété a un
„ air impoſant de ſérénité & d'harmonie,
„ mais enfin vous êtes des hommes, &
„ parmi les hommes les mieux intention-
„ nés, il naît des dégoûts, des diviſions;
„ comment pouvez-vous en être à l'abri?

„ Nous le ſommes, me répondit il,
„ par le but même qui nous raſſemble.
„ La religion faite pour le bonheur des
„ hommes, leur recommande de vivre
„ en freres, de s'aimer mutuellement
„ comme J. C. les a aimés. Nous ne trou-

„ vons pas qu'on s'aime ainſi dans le grand
„ monde, & nous nous en ſéparons un
„ peu pour jouir plus continuellement de
„ ce bonheur. Ici nous puiſons ſans ceſſe
„ à la ſource de toute affection raiſonna-
„ ble, en adorant en commun celui qui
„ eſt tout amour. L'individu qui ſe plaît
„ dans une telle ſociété, n'y mettra pas
„ le déſordre ; celui qui ne s'y plaît plus
„ eſt maître de ſe retirer, & le fait certai-
„ nement, car rien chez nous ne produit
„ l'hypocriſie, & l'hypocriſie n'y produi-
„ rait rien : quiconque ceſſe d'aimer notre
„ ſociété, n'y trouve plus ni intérêt, ni
„ plaiſir „.

M. *Roentgen* qui était autrefois membre de cette communauté, a fait conſtruire à Neuwied une très belle maiſon dans laquelle il a établi ſes atteliers d'ébéniſterie. C'eſt de Neuwied qu'il envoie, à l'Europe étonnée, les plus beaux meubres faits en bois de mahoni ou autres bois précieux. Il faut mettre de ce nombre ceux mêmes qui ne doivent qu'à ſon art leur couleur & leur poli. Rien n'égale la beauté, le fini, l'élégance de ſes ouvrages ; on trouve de ſes chef-d'œuvres dans preſque toutes les

Cours de l'Europe, mais c'eſt ſur-tout dans celles de *Verſailles*, de *Berlin*, de *Péterſbourg* qu'on peut les admirer. Souvent il a joint ſes talens à ceux de M. *Kintzing*, célebre horloger que poſſede & dont ſe glorifie également Neuwied. Tous ſes ouvrages ſont marqués au coin du genie : des jeux d'orgue adaptés à ſes pendules, & cachés dans les boëtes élégantes de M. *Roentgen*, font oublier, par les charmes de la plus douce harmonie, la rapidité des heures qui s'enfuient, & le charme de cette harmonie eſt ſi puiſſant, que l'impatience d'entendre ces doux ſons, fait accuſer les heures même de lenteur. Il ne doit qu'à lui ſeul ſon art & ſon génie; ſon pere était un ſimple meûnier, qui ſans ſecours, ſans leçons, trouva le moyen de faire des horloges; il fit plus encore, il créa le génie de ſon fils qui n'eut point d'autre maître.

Avec quelle douceur dois-je parler de la Société typographique de Neuwied, où j'ai trouvé la douceur ſous les traits d'un homme ſévere, & la ſenſibilité ſous ceux d'un philoſophe & d'un ſage; mais plus je voudrais donner de force à mes expreſſions, plus ſa modeſtie ſe hâterait de les

affaiblir; il ne m'eſt donc permis que de rendre un compte très-ſimple de l'établiſſement typographique que M. *Mettra*, membre de pluſieurs corps littéraires, a formé à Neuwied. Cet établiſſement connu ſous la raiſon de la Société typographique de Neuwied conſiſte, 1°. Dans un magaſin de librairie bien aſſorti, & dans lequel on trouve, outre les richeſſes connues de la littérature françaiſe, toutes les nouveautés que chaque mois fait éclore. 2°. Une imprimetie en taille-douce. 3°. Une imprimerie françaiſe conſidérable, de laquelle ſont ſortis & ſortent encore tous les jours les ouvrages les plus intéreſſans. C'eſt ſous ſes preſſes qu'ont été exécutés le *Monument du coſtume*, grand in-folio orné de 26 gravures de Moreau le jeune, la belle édition de *Cyane*, roman du baron de Bilderbeck, &c. &c. 4°. C'eſt chez la Société typographique que ſe rédigent pluſieurs feuilles périodiques, & la plus piquante de toutes celles qui s'impriment, celle qui eſt ſi connue ſous le titre de *Correſpondance littéraire ſecrete*. (L'année eſt de 52 numéros, & le

prix

prix d'abonnement eſt de 24 livres tournois, fr. de port dans toute la France.)

Il ſe fait également à Neuwied une gazette allemande connue dans toute l'Allemagne ſous le titre de *Geſpräche der Todten*, ou *Dialogue des morts.* M. *de Tonder* en eſt à la fois le propriétaire, le rédacteur & l'imprimeur. C'eſt la gazette la plus piquante, la mieux faite, & une des plus répandues de toutes celles qui ſont écrites en Allemand; le grand nombre de ſes ſouſcripteurs eſt une preuve non équivoque du plaiſir que cauſe la lecture.

C'eſt dans cette ville que le Prince regnant fait ſa réſidence; le château nouvellement bâti eſt beau, d'un genre noble & ſimple; il eſt compoſé de trois corps-de-logis ſéparés; celui du milieu renferme les appartemens du Prince, dans les deux aîles ſont les cuiſines, le commun, les écuries & les remiſes.

Le jardin eſt très-beau; le Prince l'a rendu public: il eſt deſſiné dans le grand genre; il eſt ſur-tout remarquable par une ſuperbe terraſſe ſur le Rhin de toute la longueur du jardin, de laquelle on découvre toute la plaine qui ſépare Coblence

d'Andernach : ce jardin eſt borné par une belle avenue de peupliers qui a plus d'un quart de lieue de longueur, & qui conduit juſqu'au bord de la Wied au-deſſous du village d'*Erlich*.

Qu'un voyageur décrive les richeſſes, la magnificence, les raretés qui ont ébloui ſes yeux dans les châteaux de Mayence & de Coblence. J'ai trouvé à Neuwied un objet bien plus digne d'admiration. C'eſt le créateur même de ce pays, c'eſt le Prince actuellement regnant, qui jouit de ſon ouvrage, & qui, comme l'Etre ſuprême, laſſe l'ingratitude par de continuels bienfaits.

Je l'ai vu, ce Prince reſpectable, me tendre une main protectrice, & m'inviter à me fixer ſur cette terre qu'il a vivifiée & qu'il rend heureuſe, m'engager à y appeller ma famille : tout, autour de lui, reſpire le calme de la vertu ; mon ame a reconnu ſon élément ; dès-lors j'ai pardonné aux hommes leurs injuſtices, j'ai fait plus, je leur en ai ſu gré. Oui, Miniſtres français, deſpotes impérieux, ſi vous n'euſſiez pas été méchans & cruels, ſi vous euſſiez reſpecté mes droits, ma propriété, j'oſe même

dire mes talens, je ferais resté sur ma terre natale, & peut-être aveuglé par une fausse lueur de liberté, j'aurais partagé le délire de ma nation, & me serais laissé entraîner au torrent qui ravage ma triste patrie. Vous m'avez ravi ma fortune & mon état, mais je respire tranquille sous l'égide de *Frédéric Alexandre.*

Ce Prince jeune encore fut le pacificateur de l'Europe, puisqu'il fut le principal agent de la négociation de paix, à Vienne en 1735. L'amour de l'humanité, le desir d'éloigner de son pays (dont il n'était encore que l'héritier présomptif) le fléau de la guerre, dont il ressentait la malignité, le déterminerent à faire le voyage de Vienne; il y vint avec la noble hardiesse de tenter un projet dont aucun politique n'avait eu l'idée, qui n'offrait au premier coup-d'œil que des difficultés, mais que son génie ardent, son esprit fécond en ressource, sa persévérance courageuse firent réussir.

C'était pour sa paix seule qu'il recherchait la paix; aucun intérêt particulier n'animait ses démarches, aucun avantage particulier n'en fut le prix; il refusa éga-

lement les offres que lui firent à l'envi, & l'Empereur Charles VI, & la Cour de France : auſſi la maiſon de Bourbon & celle d'Autriche conſervent-elles encore le ſouvenir des ſervices eſſentiels qu'il leur rendit à cette époque. Sa modeſtie voudrait en vain dérober ſon nom à la poſtérité reconnaiſſante; la poſtérité ſaura que c'eſt à lui que la France dut la Lorraine, & la maiſon de Lorraine le Grand Duché de Toſcane.

Après un ſuccès auſſi complet, Vienne & Verſailles lui préſentaient également une carriere brillante à fournir ; il en préféra une moins éclatante peut-être, mais plus véritablement glorieuſe, celle de faire le bonheur du peuple dont la mort de ſon illuſtre pere remettait le ſort entre ſes mains : après avoir paſſé trois années à la Cour Impériale, il revint à Neuwied.

Le goût pour le faſte & la dépenſe que ſa mere avait pris à la Cour royale de Pruſſe, joint à ſa trop généreuſe bienfaiſance, avait mis les finances de ſa maiſon dans un état de délabrement effrayant pour un jeune Prince ; il l'examina d'un œil fixe, & ne s'occupa qu'à le rétablir : tous

les ſacrifices qui ne tenaient qu'à lui furent faits; il eſt vrai qu'il fut bien dédommagé de ces ſacrifices de l'orgueil, par les jouiſſances pures & délicates que lui procura l'illuſtre & tendre compagne qui s'aſſocia à ſon ſort, & qui, par un heureux rapport de goûts vertueux, fait depuis un demi-ſiecle le premier bonheur de ſa vie, & contribua, en les partageant, à aſſurer le ſuccès de ſes travaux.

Le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de cette Princeſſe, qui les mérite tous, qui réunit au même dégré les qualités de l'eſprit & du cœur, c'eſt qu'elle ſut reconnaître & apprécier toutes celles de l'époux qui, en lui demandant ſa main, eut la noble franchiſe de lui avouer que ſes finances n'étaient pas ſur le pied qu'il deſirerait de les voir pour lui offrir un ſort digne d'elle, & conforme à ſes vœux; qui l'eſtima aſſez pour oſer lui demander ſi elle avait le courage de coopérer au rétabliſſement de ſes affaires dérangées, par des ſoins, des privations & de la patience.

Cette déclaration franche & loyale était peu faite pour être goûtée par une jeune Princeſſe; elle le fut cependant par la

Bourgrave Caroline de Kirschberg, comteſſe de *Sayn Hachenburg*; elle en fut touchée, elle ne connut rien de plus doux que de partager les peines & les ſuccès de l'époux le plus tendre & le plus fidele, & du Souverain le plus actif & le plus pénétrant.

Un témoin de ſa tendreſſe pour ſon illuſtre époux, de ſon génie créateur, de ſon goût agréable & philoſophique tout à la fois, eſt le château de Mont repos, dont elle a fait une *éliſée* à deux lieues de Neuwied. Jamais château ne mérita mieux ce nom; les orages s'y forment ſous les pieds du Souverain philoſophe qui vient y goûter le repos de la vertu; d'épais brouillards couvrent en vain la terre, ils s'arrêtent aux pieds du mont ſur lequel s'éleve ce palais enchanteur, & l'horiſon y eſt auſſi pur que le cœur des maîtres qui l'habitent.

Le bâtiment en eſt à la fois noble & élégant; on y découvre un horiſon de plus de trente lieues. Les jardins en ſont enchanteurs; tout y inſpire à l'ame une tranquillité douce & ſans trouble, une joie pure & paiſible : c'eſt le palais de la vertu, c'eſt le jardin des jeux; on les y trouve tous réu-

nis; on y a même figuré en grand un jeu d'oie & un échiquier garni de toutes ſes pieces : on y trouve une ſalle de ſpectacle en charmille, plus belle, plus grande & mieux diſtribuée que beaucoup de ſalles conſtruites à grands frais dans le ſein des villes.

Au milieu de ces jeux, le ſage, le philoſophe, l'homme ſenſible ſont étonnés de ſe retrouver dans leur ſphere; une chapelle champêtre, où ſur un autel de gazon on peut élever ſon ame vers le grand Architecte de l'univers; un tombeau élevé à l'amitié, enfin une ſimple chaumiere dont les murailles ſont couvertes des plus ſublimes maximes d'une philoſophie douce & aimante, choiſies & compoſées en partie, par la divinité bienfaiſante qui créa ces lieux charmans, contraſtent agréablement avec les boſquets où les ris appellent la jeuneſſe.

Cette divinité bienfaiſante eut la bonté de me conduire elle-même dans cette chaumiere, & de me traduire en français toutes ces maximes qui ſont écrites en allemand; elle pouſſa encore plus loin ſon excès de bonté; elle me fit voir la chambre à cou-

cher de ſon auguſte époux ; quelle chambre pour un Souverain ! c'eſt un livre de morale & de philoſophie toujours ouvert. L'or, la ſoie, les broderies n'en couvrent pas les murs; leur ornement ſurpaſſe les plus riches tiſſus ; la Princeſſe a fait peindre en camayeu ſoixante petits ovales, repréſentant chacun un emblême philoſophique dont le ſens eſt au deſſus. Il eſt impoſſible de faire un choix plus noble, plus doux, plus ingénieux; j'en fus frappé : je lui demandai la permiſſion d'en faire copier les deſſins & les légendes; elle a daigné ſourire à ma demande & me l'accorder; j'en ferai part au public, & je ne doute pas que ce recueil ne ſoit placé entre Phedre & Epictete.

Derriere le château, après avoir traverſé ces jardins délicieux, on entre dans une forêt grande, touffue & ombragée d'arbres antiques par ſept allées qui préſentent chacune à leur extrémité un point de vue différent.

L'élévation du comte de *Wied* au rang des princes de l'Empire, avait échoué deux fois par le refus même de ce membre important de la conſtitution germanique, qui

a soutenu avec tant de fermeté & de gloire les droits du corps dont il était le chef. Il accepta enfin le diplôme qui le fit prince au mois de juillet 1774. La situation florissante que ses Etats doivent à sa sage administration & à une tolérance dont il a donné l'exemple, prouve les prodiges que les lumieres & l'activité d'un souverain peuvent opérer; on me raconta de lui une foule de traits qui ne sont point assez connus, & sur lesquels il serait à desirer que tous les chefs des sociétés policées voulussent modeler leur conduite. Ses Etats ne forment qu'une famille dont il est le pere, & aucun de ses enfans n'échappe à sa vue. Un jour ce prince était à la promenade avec toute sa famille; il s'en écarte un instant & entre chez un forgeron : *Pourquoi*, lui dit-il, *n'entends-je aucun bruit chez toi? Pourquoi tes marteaux sont-ils oisifs?* -- *Ah! Monseigneur*, répond le forgeron, *je n'ai point de fer, & un malheur que j'ai éprouvé la semaine derniere, m'a ôté les moyens de m'en procurer pour celle ci.* -- *Eh! maraud, ne sais-tu pas où je demeure?* Puis ce bon Prince ajouta avec sensibilité : *Mon enfant, combien te faut-il de fer pour le*

travail d'une ſemaine? -- *Pour environ dix écus.* -- *Ecoute, je ſaurai ſi tu dis la vérité ou ſi tu emploies un menſonge pour voiler ta pareſſe; viens me parler demain à huit heures.* Le Prince fait prendre des informations ; elles ſont favorables au forgeron qui reçoit le lendemain dix écus dont il avait beſoin.

Tandis que ce vénérable vieillard, dont les jours ſeront à jamais bénis par ſes heureux ſujets, veille aux progrès de l'induſtrie qu'il a fait éclore ſous ſes loix, le Prince héréditaire qui retrace toutes ſes vertus, examine par lui-même les travaux de l'agriculture, les éclaire, les encourage, parcourt les campagnes, ſe fait rendre compte de tous les détails de la culture, répand parmi les cultivateurs ou des ſecours, ou des conſeils ſalutaires, ou de juſtes reproches. La Princeſſe héréditaire, heureuſe d'une famille charmante & nombreuſe, qui ne reſpire que pour l'adorer & l'imiter, fait éclore autour d'elle les talens dont elle donne à la fois & le goût & l'exemple. Sa Cour eſt formée de ſes enfans, & ſes enfans ſont ſa gloire, ſon bonheur & ſon occupation ; c'eſt *Minerve* au milieu des Graces & des Arts, leur imprimant

le calme des vertus, & partageant la douce joie de leur jeuneſſe innocente & ſenſible. Si l'on peut jamais retrouver quelques traces de l'âge d'or tant vanté, c'eſt dans le Comté de *Wied*.

Philoſophes de toutes les nations! hommes de lettres, amis de l'humanité! citoyens paiſibles, commerçant éclairé, artiſte ingénieux, ouvrier laborieux! vous qui fuyez également le deſpotiſme des Rois, les cruautés des miniſtres, l'intolérance des prêtres, les fureurs des peuples, venez ſur les rives tranquilles de Neuwied: Neuwied eſt une terre de paix, ſon Souverain eſt un philoſophe aimable & ſenſible; ſon gouvernement eſt juſte, ſon peuple eſt doux; le réformé, le luthérien, le catholique, le juif, l'anabaptiſte, le morave, y demeurent ſous le même toît, & ce toît eſt ſilencieux.

Ne venez pas le troubler, vous nobles orgueilleux, qui foulez d'un pied mépriſant le pauvre laboureur; vous théologiens intolérans & fanatiques qui faites égorger l'homme au nom d'un Dieu de paix; vous, mauvais citoyens, qui nommez liberté le mépris de toutes les loix, & votre révolte criminelle une noble indépendance.

Voila, Madame, la ville que j'habite, & le port tranquille que j'ai trouvé dans mon naufrage. Si quelquefois je jette un regard de regret sur ma malheureuse patrie, c'est que vous l'habitez; mais osez venir sur cette terre paisible, & mon cœur n'aura plus de vœux à y former, puisque je pourrai tous les jours, à toutes les heures du jour vous répéter, & vous prouver que je suis l'ami le plus tendre & le plus respectueux.

DE BEAUNOIR.

DIALOGUE

Entre un Payſan & ſa Femme.

PIERRE.

Ecoute ici, viens ça, Cateau,
Eſprit bouché, petit cerveau,
Raiſonnons un tantet: tu dis que l'abondance,
Avec tous nos Seigneurs va séloigner de France?

CATEAU.

Voire!

PIERRE.

D'abord! plus de dixme au paſteur.

CATEAU.

C'eſt bon.

PIERRE.

A Monſeigneur aucune redevance.

CATEAU.

C'eſt bon: Au Collecteur?

PIERRE.

Petite révérence;
Et puis: *Neſcio vos.*

CATEAU.

C'eſt bon.

PIERRE.

Surcroît d'honneur,
Les Dimanches à la grand'meſſe,
Dans le banc de notre Comteſſe,
Tu pourras te placer dans tes moindres atours.
Sur ces beaux carreaux de velours
Tu prieras Dieu bien à ton aiſe.

CATEAU.

Mais notre homme, ne t'en déplaiſe,
A Prieurs tant aiſés, Dieu donne-t-il ſecours?

PIERRE.

Paſſons.... ſous mon ſarreau le ſoir cachant ma gaule,
J'attaquois en tremblant les noyers du chemin;
Tous les matins, mon fuſil ſur l'épaule,
J'irai tirer deux lievres, un lapin.

CATEAU.

Eh! qui pendant ce temps bêchera le jardin?

PIERRE.

Bon! nous le laiſſerons en friches;
N'ayant rien à payer nous ſerons aſſez riches.

CATEAU.

Mais encore il nous faut du pain?

PIERRE.

Du pain! fi donc mauvaiſe nourriture,
C'eſt du poiſon.

CATEAU.

C'eſt du poiſon!
Qui te l'a dit?

PIERRE.

Un ſavant.

CATEAU.

Un oiſon
En ſait-il plus que la bonne nature!

PIERRE.

Il le croit;

CATEAU.

Il a tort, mais pour notre ménage,
Pour nos habits, pour notre logement,
Pour ta poudre à tirer, il nous faut quelqu'argent,
Nous n'avons qu'un Louis.

PIERRE.

Eh! voilà l'avantage
Que nous offre ſurtout la conſtitution.
Car pour ce ſeul Louis, pur & ſans alliage,
Nous aurons douze cents petits ſols de billon.

CATEAU.

Douze cents!

PIERRE.

Douze cents, tout autant.

CATEAU,

Pour le coup,
C'eſt où je t'attendois; car, avouons-le, Pierre,
Ou le Louis valoit beaucoup,
Ou tous ces ſols ne valent guere.

FIN.